

Référence :

Date de la demande : Cliquez ici pour entrer du texte.

L'utilisateur référent s'engage à ce que les informations communiquées soient exactes, à jour et complètes.

Acteur économique, passant commande

Nom : Cliquez ici pour entrer du texte.

Activités : Cliquez ici pour entrer du texte.

Statut : Cliquez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ici pour entrer du texte.

SIRET : Cliquez ici pour entrer du texte.

cachet de l'entreprise



Référent, signataire de la Charte et responsable en cas de litiges

Nom, prénom, fonction : Cliquez ici pour entrer du texte.

Téléphone et courriel : Cliquez ici pour entrer du texte.

Commande

Exprimez vos besoins en cochant les cases correspondantes

			
Bureau nomade <input type="checkbox"/> 1 poste de travail <input type="checkbox"/> Internet / fibre optique <input type="checkbox"/> Mobilier et rangement <input type="checkbox"/> Cuisine partagée <input type="checkbox"/> Visioconférence <input type="checkbox"/> Borne de rechargement pour véhicule électrique ▶ <input type="checkbox"/> 5 €HT 6 €TTC / DJ <input type="checkbox"/> 10 €HT 12 €TTC / J		Réunion <input type="checkbox"/> 1 table / 10 chaises <input type="checkbox"/> 4 tables 12 chaises <input type="checkbox"/> 10 tables 30 chaises <input type="checkbox"/> Ordinateur portable <input type="checkbox"/> Vidéoprojection (port HDMI ou Wifi via logiciel à télécharger) <input type="checkbox"/> Sonorisation <input type="checkbox"/> Visioconférence	
Acteurs économiques hébergés à Prébo'Cap <input type="checkbox"/> 20 €HT 24 €TTC / J <input type="checkbox"/> 20 €HT 24 €TTC / J <input type="checkbox"/> 40 €HT 48 €TTC / J		Acteurs économiques du Pré-Bocage et d'ailleurs <input type="checkbox"/> 20 € net / DJ <input type="checkbox"/> 40 € net / J	
Autres acteurs économiques <input type="checkbox"/> 20 €HT 24 €TTC / J <input type="checkbox"/> 30 €HT 36 €TTC / DJ <input type="checkbox"/> 60 €HT 72 €TTC / J			
Date(s) réservée(s) et durée d'utilisation [DJ = 1 demi-journée ou 4 heures /// J = 1 journée ou 8 heures]			
Cliquez ici pour entrer du texte. Cliquez ici pour entrer du texte. Cliquez ici pour entrer du texte. Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer du texte. Cliquez ici pour entrer du texte. Cliquez ici pour entrer du texte. Cliquez ici pour entrer du texte.	
TOTAL à facturer [cadre réservé à l'administration]			
Cliquez ici pour entrer du texte.		Cliquez ici pour entrer du texte.	

1. Conditions d'utilisation

Le simple fait d'accéder et d'utiliser à titre occasionnel ou régulier un espace dédié aux acteurs économiques porté par Pré-Bocage Intercom (Prébo'Cap, Numéripôle) vaut acceptation de l'intégralité des clauses, droits et obligations de la présente Charte. Quels que soient les motifs d'utilisation de cet espace, l'Utilisateur ne pourra se prévaloir d'un défaut d'information de la part de l'intercommunalité, puisque tout usage de cet espace requiert un consentement préalable aux présentes dispositions de cette Charte.

2. Conditions d'accès à Internet

Cette partie de la Charte a pour objet de définir les conditions d'utilisation de l'accès à Internet dans les équipements Prébo'Cap et Numéripôle situés à Villers-Bocage (14). Les réseaux mis à disposition permettent à un utilisateur authentifié de se connecter à partir d'un terminal équipé d'un accès filaire ou d'une carte réseau sans fils (Wifi).

3. Connexion

La connexion à ce réseau, délivré pour une durée limitée, s'effectue à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe.

L'inscription se fait auprès des services de l'intercommunalité, en signant cette Charte en tant qu'utilisateur référent. Les informations recueillies permettront de répondre aux éventuelles demandes des autorités publiques ou judiciaires. Les informations de connexion seront conservées pendant une durée de un an.

L'utilisateur devra brancher son ordinateur (ou l'ordinateur emprunté à l'intercommunalité) à une prise Ethernet ou activer la carte wifi de son ordinateur puis sélectionner le réseau qui vous sera donné au moment de l'enregistrement. Il s'assurera que sa carte est paramétrée pour « obtenir une adresse IP automatiquement ». Lors de la première connexion à internet, l'utilisateur sera redirigé vers la page de connexion et devra entrer les informations de connexion qui lui ont été remises.

4. Usage

L'ensemble des éléments permettant à l'utilisateur de s'identifier sur le réseau Wifi est strictement personnel et confidentiel. L'utilisateur s'engage à conserver les informations d'identification secrètes et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Tout accès au réseau en utilisant les identifiants de l'utilisateur est fait sous l'entière responsabilité de celui-ci. Il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels, logiciels, navigateurs lui permettant d'utiliser le service. Lorsque l'utilisateur se connecte au réseau Wifi, il s'engage à ne pas utiliser les ressources mises à sa disposition pour :

- charger, stocker, publier, diffuser ou utiliser des documents, informations, images, vidéos, programmes, logiciels etc... (1) à caractère violent, pornographique ou contraire aux bonnes mœurs, ou susceptibles de porter atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité, ainsi qu'à la protection des mineurs, (2) de caractère diffamatoire et de manière générale illicite, (3) protégés par les lois sur la propriété intellectuelle, sauf à posséder les autorisations nécessaires,
- harceler, menacer ou injurier et de manière générale violer les droits en vigueur,
- transmettre sciemment des fichiers contenant des virus ou des données altérées.

Certaines des activités énoncées ci-dessus peuvent constituer des infractions de nature pénale.

L'utilisateur devra prendre toutes les mesures nécessaires de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de son terminal.

L'utilisateur est le seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé à des tiers du fait de l'utilisation du réseau Wifi.

En cas de non-respect des engagements et responsabilités édités ci-dessus, l'intercommunalité procédera à la suspension immédiate du droit d'accès de l'utilisateur.

5. L'intercommunalité s'engage à ne pas transmettre les données recueillies dans le cadre de l'inscription au réseau Wifi, à ne pas divulguer les informations de connexions (pages internet, date et heure de connexion et déconnexion) collectées lors de l'utilisation du réseau wifi par l'utilisateur et à respecter les correspondances privées reçues ou transmises par l'utilisateur sur son réseau et/ou sur le réseau Internet. Il peut être fait exception à cette règle de confidentialité dans les limites autorisées par la loi, à la demande des autorités publiques et/ou judiciaires. L'intercommunalité ne saurait être tenue pour responsable des contenus accessibles par le réseau Internet et des dommages qui peuvent naître de leur utilisation. Toutefois, un système de filtrage évolutif des sites internet a été mis en place pour prémunir les utilisateurs d'éventuels accès sur les sites classés comme illégaux, répréhensibles ou représentant une menace technologique.



6. Conditions d'utilisation du matériel

Cette partie de la Charte a pour objet de définir les conditions d'utilisation des équipements de Pré-Bocage Intercom mis à disposition dans les espaces dédiés aux acteurs économiques (Prébo'Cap, Numéripôle). Matériel mis à disposition :

Cadre réservé à l'administration et renseigné selon les équipements mis à disposition

PREBO'CAP - BUREAU NOMADE (B1-B4)

Mobilier : 1 plan de travail, 1 fauteuil, 2 chaises visiteurs, 1 caisson mobile fermant à clef, 1 meuble bas fermant à clef.

PREBO'CAP - SALLE DE REUNION (B5)

Mobilier : 1 grande table ovale, 1 table carrée, 10 chaises, 1 meuble bas fermant à clef, tableau en liège.

Ecran : Ecran TOSHIBA 65U6663DG TV LED UHD 4k 165cm 65", 4 HDMI, 2 USB2.0, 1 USB 3.

PREBO'CAP - CUISINE PARTAGEE, ESPACE DETENTE

Machine à café : PHILIPS HD789/21 Switch Gris

Bouilloire : RIVIERA ET BAR Tessa BBT550

Réfrigérateur : BEKO TSE1231FS

Micro-ondes four : PANASONIC NN-CD575MEPG

Mobilier : 1 table carrée, 1 plan comptoir, 2 tabourets, 2 chaises, service de vaisselle.

NUMERIPOLE

Mobilier : 6 tables rectangles avec voiles de fond [1.80m x 80 cm], 4 tables d'angles, 60 chaises, tableau blanc.

Meuble de télétravail : Ce meuble fermant à clef donne accès au système de sonorisation, à la télécommande de l'écran, aux 2 télécommandes du vidéoprojecteur, aux cordons HDMI, ainsi qu'au système de visioconférence.

Tableau blanc et feutres

Vidéoprojecteur : Epson EB 1980WU. Liaison HDMI et liaison Epson ELPAP09 Quick Wireless Connect USB key.

Ecran : Ecran blanc de projection [268 x 210 cm]

Sonorisation : Ampli mélangeur 60W TA60 ; 100V. 2 microphones col de cygne, 40cm + 2 microphones (HF), sans fil, Sennheiser [XSW35].

Ordinateur portable : HP Probook [DSC 470 G2], Windows 8 Pro downgrade Win. 7 Pro Wi-Fi, écran 17,3" + Pack Office Home and Business 2013.

Visioconférence : Système LOGITECH ConferenceCam [CC3000e] à utiliser avec Skype ou un autre outil en ligne.

Le matériel est prêté à l'utilisateur dans le cadre des services associés à la mise à disposition d'espaces dédiés aux acteurs économiques exclusivement pour la durée stipulée en page n°1 - et ne doit pas en sortir -. La propriété intégrale reste à l'intercommunalité, y compris les accessoires (housse, câble d'alimentation) et logiciels dont les licences ont été acquises par l'intercommunalité. La maintenance du matériel est assurée par l'intercommunalité. Les garanties prises par l'intercommunalité couvrent les défaillances survenant dans le cadre d'une utilisation normale du matériel.

L'utilisateur s'engage à utiliser le matériel conformément à la présente Charte. Il s'engage à laisser la totalité du matériel dans l'espace mis à disposition, et à refermer à clef le mobilier ainsi que les portes donnant accès à cet espace après utilisation. L'utilisateur s'oblige à restituer le matériel aux conditions de l'alinéa précédent, dans l'état auquel il se trouvait lors de la mise à disposition, compte-tenu de son usure normale. Il est strictement interdit à l'emprunteur de vendre, céder ou prêter le matériel. En cas de perte, vol ou casse, l'intercommunalité ne peut être tenu pour responsable. Il incombe à l'utilisateur, seul responsable du matériel pendant la durée d'utilisation, d'effectuer les démarches nécessaires, notamment auprès du commissariat et de son assureur éventuel en cas de vol, perte ou casse du matériel.

Le matériel est prêté pour la durée fixée en page n°1. Ainsi, la présente Charte prend effet à compter de la date de remise des clefs de l'espace réservé et restera en vigueur jusqu'à leur restitution.

7. Encadrement juridique et RGPD

Ce document permet d'encadrer juridiquement la mise à disposition d'un espace équipé et connecté, géré par Pré-Bocage Intercom (PBI). Les données enregistrées (nom, adresse et coordonnées téléphoniques, courriel, SIRET, RIB) à cette occasion seront traitées par les services de PBI et transmises uniquement à la Trésorerie pour facturation. Après mise à disposition et paiement, les données seront archivées pendant une durée de 5 ans dans le but exclusif de réaliser un traitement statistique de la fréquentation des espaces dédiés aux acteurs économiques.

Pour toute question relative à la RGPD, veuillez contacter le délégué à la protection des données désigné par PBI : Marc LEMERCIER, info@pbi14.fr, 02 31 77 57 48, Pré-Bocage Intercom 31 rue de Vire, Aunay-sur-Odon, 14260 LES MONTS D'AUNAY. Vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

J'accepte la Charte et les conditions de mise à disposition

Etat des lieux



Prébo'Cap, pépinière d'entreprises
Rue des fours à chaux - Zone d'Activités des Noires Terres
14 310 VILLERS-BOCAGE



Numéripôle, espace numérique entreprises
Rue Richard Lenoir - Centre Richard Lenoir
14310 Villers-Bocage

Bureau nomade

Réunion

Conférence

Etat lors de la mise à disposition

RAS

Date et heure :

RAS

Date et heure :

RAS

Date et heure :

RAS

Date et heure :

Etat après utilisation

RAS

Date et heure :

RAS

Date et heure :

RAS

Date et heure :

RAS

Date et heure :

Observations

Cliquez ici pour entrer du texte.

Nom et signature de l'utilisateur référent et de l'agent de PBI

Fait à Villers-Bocage, le : Cliquez ici pour entrer du texte.